



ᑲᑎᐱᑦ ᐃᑕᑎᑦᐱᑦᐱᑦ ᐃᐱᐱᑦᐱᐱᐱᑦ ᑲᑎᐱᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 152^E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : 13 et 14 juin 2017

LIEU : Centre d'interprétation du Parc national des Pingualuit, Kangiqsujuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett (président)
Laina Emma Grey (vice-présidente)
Mary Pilurttut

Nommés par le gouvernement du Canada :

Alexandre-Guy Côté
Jean-Yves Savaria
Catherine Lapeyrie

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau
Julie Samson

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Nancy Dea

OBSERVATEUR

Pierre Philie, agent de séjour, Parc national des Pingualuit

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 152^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) a débuté à 9 h, le 13 juin 2017, au centre d'interprétation du Parc national des Pingualuit, à Kangiqsujuaq. Le président a ouvert la réunion et a invité les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications ont été apportées et la 152^e réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux des 149^e, 150^e et 151^e réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 3 mai 2017

3. Affaires découlant de la 151^e réunion et correspondance

- a) Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier, MERN
- b) Demande de la Nation naskapie de Kawawachikamach
- c) Consultations sur le projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques
- d) Projet de politique de consultation sur les orientations à privilégier en matière d'aménagement durable des forêts et de gestion du milieu forestier
- e) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

4. Budget, secrétariat et membres

- a) Budget
- b) Demande de rencontre avec les administrateurs provincial et fédéral
- c) Secrétariat
 - i) Gestion des ressources humaines
 - ii) Gestion des archives du CCEK
- d) Membres
- e) Communications
- f) Établissement des priorités du CCEK
- g) Rapport annuel 2016-2017 du CCEK
- h) Site Web du CCEK

5. Révision de la Loi sur la qualité de l'environnement

6. Évaluation environnementale au Nunavik

- a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale
- b) Secrétariat de la CCEK
- c) Conférence 2017 de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (IAIA 2017)
- d) Révision des annexes du chapitre 23 de la CBJNQ
- e) Examen du processus fédéral d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)

7. Activités minières

- a) Mine Raglan (phases II et III), Glencore
- b) Site minier Asbestos Hill, mise à jour
- c) Colloque sur le développement minier 2017, Kuujjuaq
- d) Projet minier ferrifère Hopes Advance, par Oceanic Iron Ore Corporation

8. Gestion des matières résiduelles

- a) Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles
- b) Techniques de gestion des matières résiduelles adaptées au milieu nordique, Université du Québec à Chicoutimi
- c) Financement de la mise en œuvre du *Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik*
- d) Demande du village nordique de Kuujjuaq
- e) Projet de serre à Kuujjuaq, Société du Plan Nord

9. Hydrocarbures

- a) Manipulation et entreposage temporaire des hydrocarbures

10. Changements climatiques

- a) Analyse des écarts dans les savoirs pour le Nunavik réalisée par Ouranos, mise à jour
- b) Développement des énergies renouvelables au Nunavik

11. Divers

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

12. Dates et lieux des prochaines réunions

2. Adoption des procès-verbaux des 149^e, 150^e et 151^e réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 3 mai 2017

Les procès-verbaux des 149^e, 150^e et 151^e réunions ainsi que de la conférence téléphonique du 3 mai 2017 ont fait l'objet d'une révision et ont tous été adoptés après modifications.

3. Affaires découlant de la 151^e réunion et correspondance

- a) Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier, MERN

Le 27 avril 2017, le secrétaire du CCEK a contacté un représentant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) au sujet de l'élaboration de la politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier. Le MERN prévoit tenir une série de consultations auprès des communautés autochtones prochainement. On communiquerait avec le CCEK une fois que l'horaire des consultations aura été confirmé.

b) Demande de la Nation naskapie de Kawawachikamach

Les membres discutent de la demande de la Nation naskapie de Kawawachikamach (NNK) relative à sa participation aux activités du CCEK. Il est décidé d'inviter les représentants de la NNK à assister à la 153^e réunion du CCEK afin de comprendre et évaluer adéquatement leur demande. À ce sujet, les membres proposent de préparer une présentation sur le CCEK afin de faire connaître aux représentants de la NNK le rôle et le mandat de l'organisme.

c) Consultations sur le projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques

À la conférence téléphonique tenue le 3 mai 2017, les membres ont décidé de soumettre leurs observations sur le projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques. Une lettre à cet effet a été transmise le 15 mai à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale. Une copie de la lettre a également été transmise à M. Jean-Pierre Laniel du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Dans la lettre, les membres font part de leurs recommandations concernant les mesures de compensation et de consultation décrites dans le projet de loi et se questionne sur le rôle que l'Administration régionale Kativik (ARK) aura dans la mise en œuvre de cette loi. Il est décidé que les membres examineront la loi une fois adoptée afin d'en examiner les impacts pour le Nunavik.

d) Projet de politique de consultation sur les orientations à privilégier en matière d'aménagement durable des forêts et de gestion du milieu forestier

À la conférence téléphonique tenue le 3 mai 2017, les membres ont décidé de soumettre leurs observations sur le projet de politique de consultation sur les orientations à privilégier en matière d'aménagement durable des forêts et de gestion du milieu forestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Une lettre à cet effet a été transmise le 26 mai au ministre du MFFP. Dans la lettre, les membres réitèrent certaines recommandations formulées dans l'avis que le CCEK a soumis en 2004 à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, dont l'élaboration d'un plan gestion des forêts pour le Nunavik, ainsi que des recommandations concernant la consultation des habitants autochtones de la région.

e) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

Le 27 mai 2017, le CCEK a reçu une lettre dans laquelle le MDDELCC annonce la préparation d'études de caractérisation environnementale (phase II) pour tous les sites des anciennes stations radars de la ligne Mid-Canada.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Le 8 mai 2017, le CCEK a reçu un courriel de l'administrateur provincial relativement à sa demande de financement annuel, comportant une augmentation de son budget. Dans cette dernière, il explique que, pour le présent exercice financier, le MDDELCC n'est pas en mesure d'acquiescer à la demande du CCEK pour l'instant. Toutefois, il examinera la possibilité d'une telle augmentation en collaboration avec l'administrateur fédéral d'ici la fin de l'année financière. D'autre part, les membres examinent le rapport de dépenses pour la période allant de février à avril 2017 et discutent de la possibilité d'améliorer le système actuel de gestion des comptes du CCEK.

b) Demande de rencontre avec les administrateurs provincial et fédéral

Les membres discutent de la possibilité de rencontrer les administrateurs provincial et fédéral afin de discuter de questions relatives au fonctionnement et au mandat du CCEK. À cet effet, deux projets de lettre d'invitation sont présentés. Après que les membres eurent échangé leurs commentaires, il est décidé de transmettre les lettres dès que les corrections demandées auront été apportées.

c) Secrétariat

i) Gestion des ressources humaines

Les membres poursuivent leur discussion concernant le processus d'évaluation de rendement des employés du CCEK. Le sous-comité administratif présente aux membres une nouvelle version des documents préparés pour le poste de secrétaire exécutif. Les membres conviennent que l'évaluation des employés doit se faire au mois de mars ou avril de chaque année financière, ce qui correspond au changement de président du CCEK. De plus, les membres discutent de la possibilité pour les employés d'avoir accès aux formations offertes aux employés de l'ARK.

ii) Gestion des archives du CCEK

À la suite de la dernière réunion, une description de travail pour la réorganisation des archives du CCEK a été rédigée et transmise à M^{me} Marie-Josée Allard, directrice associée des programmes de 1^{er} cycle en archivistique à l'Université Laval. Le CCEK prévoit communiquer à nouveau avec M^{me} Allard afin de finaliser la mise en œuvre du projet.

d) Membres

Les membres souhaitent la bienvenue à M^{me} Catherine Lapeyrie, en tant que nouveau membre nommé par le gouvernement fédéral en remplacement de M^{me} Caroline Girard, et à M^{me} Mary Pilurtuut, en tant que nouveau membre nommé par l'ARK en remplacement de M. Anthony Ittoshat. Le processus de remplacement temporaire des membres par procuration est également discuté.

e) Communications

Les membres discutent de nouvelles méthodes pour améliorer la procédure de révision des documents produits par le CCEK.

f) Établissement des priorités du CCEK

Les membres examinent le tableau de bord présentant le statut des dossiers du CCEK, lequel avait été révisé à la suite de la dernière réunion. Il est décidé que le tableau serait modifié de manière à mieux mettre en évidence les dossiers qui sont présentement actifs, en attente ou inactifs.

g) Rapport annuel 2016-2017 du CCEK

Une première version provisoire du rapport annuel 2016-2017 du CCEK est présentée aux membres.

h) Site Web du CCEK

Les membres sont informés que la révision de la version inuktitute du site Web est presque terminée et sera mise en ligne lorsque complétée. Les membres souhaitent également obtenir les statistiques de consultation du site web.

5. Révision de la Loi sur la qualité de l'environnement

Les membres discutent de divers éléments du projet de loi n°102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert, adopté le 23 mars 2017. On fait observer que certaines modifications apportées à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) par cette loi, tels que le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, ne s'appliquent pas au Nunavik, alors que le processus d'évaluation environnementale stratégique, de même que les nouvelles listes réglementaires qui exempteront ou incluront certaines activités dans le nouveau régime de déclaration de conformité vont s'appliquer au Nunavik. Dans le contexte où le CCEK souhaite être consulté sur les projets de règlements qui seront adoptés pour mettre en œuvre les modifications apportées à la LQE, il est décidé de faire part au ministre du MDDELCC des préoccupations du CCEK concernant l'application au Nunavik de certaines modifications à la loi et de sa demande d'être consulté sur les projets de règlements.

6. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Guide sur les processus d'évaluation environnementale

Les membres sont mis au courant de l'état d'avancement de la révision de la version inuktitute du guide sur les processus d'évaluation environnementale s'appliquant au Nunavik. Il est décidé que la présentation visuelle du guide devrait être améliorée et qu'une version finale devrait être prête pour la prochaine réunion.

b) Secrétariat de la CQEK

Les membres sont informés que le secrétariat de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) était à nouveau situé au Nunavik puisque son bureau vient d'être aménagé à Kuujjuarapik.

c) Conférence 2017 de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (IAIA 2017)

Les membres sont informés qu'en marge de la conférence IAIA 2017 tenue à Montréal du 4 au 7 avril 2017, des représentants de la ministre d'Environnement et Changement climatique Canada ont tenu une rencontre en présence de représentants d'organisations autochtones, dont le CCEK, afin d'échanger sur les approches, les problématiques et les meilleures pratiques à considérer dans le contexte de la révision des processus fédéraux en évaluation environnementale.

d) Révision des annexes du chapitre 23 de la CBJNQ

Les membres sont informés que les parties présentes au comité mandaté pour initier la révision des annexes du chapitre 23, le MDDELCC et Makivik, souhaiteraient poursuivre leurs travaux restés inactifs au cours des dernières années. Il est décidé qu'une lettre serait transmise à l'administrateur provincial et au président de la Société Makivik afin de mieux cerner les intentions des parties à ce sujet et faire valoir l'importance de cette révision prévue à la

Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Une copie de la lettre devrait également être transmise à l'administrateur fédéral.

e) Examen du processus fédéral d'évaluation environnementale et d'autorisation prévu dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)

Le secrétaire exécutif présente un résumé d'une réunion qui a eu lieu le 25 mai 2017 à Kuujuaq, avec des représentants de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, la Société Makivik, l'ARK et la Commission de la région marine du Nunavik chargée de l'examen des répercussions. La réunion avait pour but de recueillir les commentaires d'organismes autochtones sur le rapport du Comité d'experts portant sur les consultations tenues en vue de modifier la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012). Les membres sont informés que, parallèlement à la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012), le Comité permanent des pêches et des océans a récemment rendu public son rapport sur les consultations tenues en vue de modifier la Loi sur les pêches. Le rapport sera accessible aux fins de commentaires pendant une période de 120 jours. Une période de commentaires distincte est prévue pour les organismes autochtones.

7. Activités minières

a) Mine Raglan (phases II et III), Glencore

L'analyste en environnement présente un résumé des consultations publiques concernant le projet de phases II et III de la mine Raglan qui ont eu lieu du 3 au 6 avril 2017, à Kangiqsujaq et à Salluit. Les membres discutent de divers aspects du projet, de sa révision ainsi que des préoccupations soulevées par les deux communautés. Il a été porté à l'attention des membres que la Commission de la qualité de l'environnement Kativik ne prévoit pas rédiger de rapport d'audience.

b) Site minier Asbestos Hill, mise à jour

Les membres discutent de l'état d'avancement du dossier concernant le site minier Asbestos Hill. Il est décidé qu'une lettre serait transmise aux maires de Kangiqsujaq et de Salluit, ainsi qu'au président de la Société Makivik et à la présidente de l'ARK, afin de les informer des faits nouveaux dans ce dossier.

c) Colloque sur le développement minier 2017, Kuujuaq

Le secrétaire exécutif présente un résumé du colloque sur le développement minier 2017 organisé par le Fonds d'exploration minière du Nunavik qui a eu lieu du 24 au 27 avril à Kuujuaq. Le colloque avait pour but de rassembler des représentants du gouvernement, de l'industrie minière et des organismes de la région afin de favoriser un dialogue ouvert sur le développement minier au Nunavik, de permettre aux résidents du Nunavik d'en apprendre plus sur le cadre juridique et la situation actuelle du développement minier dans la région ainsi que de créer des possibilités d'affaires pour les entreprises locales. Le colloque a également été l'occasion pour les résidents du Nunavik de réaffirmer leur rôle en tant que principaux intervenants de la région.

d) Projet minier ferrifère Hopes Advance, par Oceanic Iron Ore Corporation

Les membres poursuivent leur discussion sur l'état d'avancement du projet minier ferrifère d'Oceanic Iron Ore Corporation. Il est décidé que le CCEK communiquerait avec un représentant de la Société Makivik afin de connaître quelle serait la prochaine étape possible dans ce dossier et d'offrir du soutien technique, au besoin.

8. Gestion des matières résiduelles

a) Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles

Les membres discutent de l'application du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles au Nunavik et des restrictions qu'il impose aux nouvelles méthodes et technologies en la matière. Dans le passé, le CCEK a participé à un groupe de travail qui avait pour mandat de formuler des recommandations aux organismes responsables concernant les modifications devant être apportées, au besoin, aux politiques et aux règlements afin de permettre l'application et le financement de programmes de gestion de matières résiduelles au Nunavik. Depuis l'approbation du *Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik*, le groupe de travail a été dissout. Cependant, le Règlement actuel est demeuré inchangé et limite la mise en place de méthodes alternatives de traitement des matières résiduelles telles que le projet pilote d'incinérateur décrit dans le Plan de gestion en question. Il est décidé qu'une lettre serait transmise au ministre du MDDELCC pour l'informer de la situation.

b) Techniques de gestion des matières résiduelles adaptées au milieu nordique, Université du Québec à Chicoutimi

Un résumé d'un webinaire, réalisé le 4 mai 2017 par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, est présenté aux membres. Le webinaire avait pour but d'obtenir des commentaires sur l'étude de la Chaire portant sur les techniques de gestion des matières résiduelles adaptées au milieu nordique. Les membres sont informés qu'un rapport préliminaire sur l'étude avait été soumis au MDDELCC et qu'une fois approuvé, il serait ensuite transmis à l'ARK et au CCEK.

c) Financement de la mise en œuvre du *Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik*

Les membres sont informés que le *Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik* existe depuis presque deux ans, mais que sa mise en œuvre est retardée en raison du manque de financement. Les membres discutent de la possibilité d'explorer d'autres sources de financement et d'organiser une réunion pour discuter de cette question avec les parties concernées.

d) Demande du village nordique de Kuujjuaq

Les membres sont informés des faits nouveaux concernant la recherche de sources de financement possibles pour aider le village nordique de Kuujjuaq à traiter un site contaminé dans la communauté.

e) Projet de serre à Kuujjuaq, Société du Plan Nord

Les membres sont informés que la Société du Plan Nord a reçu du financement du gouvernement du Québec pour lancer un projet pilote de construction d'une serre commerciale à Kuujjuaq. La serre proposée serait chauffée par l'incinération de matières résiduelles. Les membres discutent des objectifs actuels de la Société du Plan Nord et décident qu'il faudrait communiquer avec un de ses représentants pour demander une présentation du projet de même que sur les autres travaux de cette société puisque le CCEK n'a pas été tenue au courant, et ce, depuis quelques années.

9. Hydrocarbures

a) Manipulation et entreposage temporaire des hydrocarbures

À la dernière réunion, il a été décidé que les règlements concernant la manipulation et l'entreposage temporaire des hydrocarbures ainsi que leur applicabilité au Nunavik devaient être examinés. Les membres sont informés que ces règlements relèvent d'une vaste réglementation qui porte sur les matières dangereuses et que ceux-ci font actuellement l'objet d'une révision. Les guides sur la gestion des matières dangereuses préparés par le CCEK en avril 2016 présentent les procédures les plus à jour sur la manipulation et l'entreposage des hydrocarbures, et ces renseignements devraient être distribués aux organismes régionaux et municipaux ainsi qu'aux agents de protection de la faune adjoints de l'ARK- les gardiens Uumajuit.

10. Changements climatiques

a) Analyse des écarts dans les savoirs pour le Nunavik réalisée par Ouranos, mise à jour

Une mise à jour concernant la réalisation d'une analyse des écarts dans les savoirs pour le Nunavik par Ouranos est présenté aux membres.

b) Développement des énergies renouvelables au Nunavik

Les membres sont informés qu'Hydro-Québec lance un appel de propositions afin de développer des programmes d'énergies renouvelables dans les communautés du Nunavik, en tant que solutions de rechange au diesel qui est actuellement utilisé pour la production d'électricité au Nunavik.

11. Divers

a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Il est décidé que le prochain article de la chronique verte dans *Makivik Magazine* porterait sur la manipulation et l'entreposage adéquats des hydrocarbures.

12. Dates et lieux des prochaines réunions

Il est décidé que la 153^e réunion du CCEK aura lieu les 26 et 27 septembre 2017 à Québec. Les dates et lieux des 154^e et 155^e réunions seront confirmés à une date ultérieure.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
Le 5 décembre 2017